

Lycée Professionnel Tony Garnier

235, boulevard Pinel

69500 BRON

Téléphone : 04 72 78 83 00

Email : intendant.0690010L@ac-lyon.fr

Marché à procédure adaptée
Électromagnétique et détecteur de réseaux
Équipement Bac Pro spécialité Géomètre

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Article I-1-PROCEDURE DE CONSULTATION

Marché selon procédure adaptée publié sur le site de l'AJI ([article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016](#)).

Article I-2- DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de 150 jours à compter de l'attribution du présent marché.

Article I-3-PERSONNES A CONTACTER POUR DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PROCEDURE DE CONSULTATION OU AU CAHIER DES CHARGES DU PRESENT MARCHE

Service intendance – 04 72 78 83 03

Article I-4- CONDITIONS D'ENVOI DES OFFRES

Les offres seront transmises exclusivement en ligne via la plateforme AJI.

L'enveloppe contiendra :

- L'offre du candidat,
- Les cahiers des charges ainsi que l'acte d'engagement *dûment signés*,
- Tout document que le candidat jugera utile à la justification de ses capacités, de ses références et de la qualité des prestations proposées.

Les offres seront déposées **avant le jeudi 4 juillet 14h** sur la plateforme de publication du marché (AJI).

*****IMPORTANT***** Il est par ailleurs demandé aux candidats de remplir et d'envoyer le tableur Excel (CCTP), mis à disposition des candidats en ligne sur le site de l'AJI, dans les mêmes délais et à l'adresse électronique suivante :

intendant.0690010L@ac-lyon.fr

Article I-6 - OUVERTURE DES PLIS ET JUGEMENT DES OFFRES

Les critères de choix sont les suivants :

- Prix (**25%**)
- Qualité des services associés (**20%**) sera appréciée en fonction de :
 - o L'existence d'un service après-vente pour prise en charge de la remise en état du matériel.
 - o La durée de garantie du produit
 - o Le Contrat et Garantie de Maintenance
 - o Livraison, installation, mise en route sur site et proposition des journées de formations pour 3 à 6 personnes.
- Qualité de l'accompagnement (**25%**) sera appréciée par :
 - o L'engagement à mettre en service les équipements et à former les enseignants.
 - o La capacité (organisationnelle et ressources humaines) pour assurer l'accompagnement du personnel de l'établissement dans la mise en œuvre des solutions aux problèmes rencontrés.
- Qualité des produits (**30%**) sera appréciée par :
 - o Le respect des recommandations des normes réglementaires
 - o Le matériel dans sa fonctionnalité complète (pile, outils, logiciel...)
 - o Les fiches et caractéristiques techniques
 - o La facilité de paramétrage et de configuration de l'appareil
 - o La facilité d'exploitation des données

Le Proviseur,



Seyyed YOUSSEFI